

Pièce n°7 a : Annexes sanitaires



Révision du PLU 1-0

Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 25/09/2014

Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le 23/06/2020

Enquête publique du 05/01/2021 au 06/02/2021 inclus

Approuvée par délibération du Conseil communautaire le 15/12/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date 15/12/2022

Le Président :



Handwritten signature of the President.

PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision n°1

Annexe n°7a - Annexes Sanitaires
Eaux usées

Echelle : 1/ 1500e

Révision du PLU L1-0
Présente par délibération du Conseil Municipal le
16/02/2016 en séance publique, à l'initiative
des élus municipaux et approuvée par
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le
en date du

Vu pour être annexé à
Le Maire :



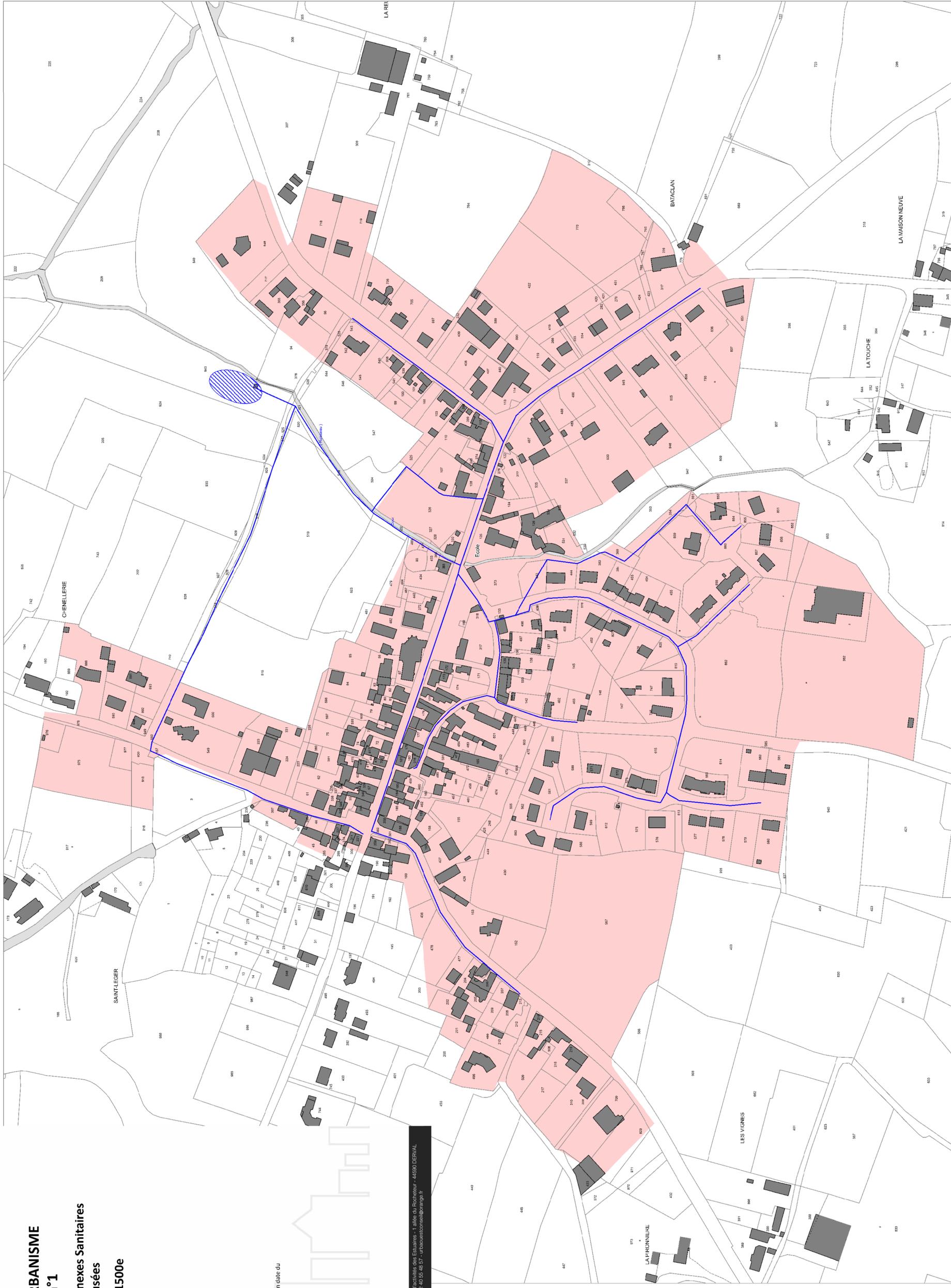
Parc d'activités des Eclaires - 1 allée du Rocheteur - 44590 DERVAL
161 02 40 85 48 57 - urbaouestconseil@orange.fr

Légende :

— Réseau de collecte des eaux usées

● Site de traitement des eaux usées

■ Zonage d'assainissement
collectif (Hydratec 2004)
Limite de la zone relevant
de l'assainissement
collectif



Département du Maine-et-Loire

Commune Nouvelle des Hauts-d'Anjou - Commune déléguée de Marigné

Alimentation en eau potable

La commune déléguée de Marigné adhère au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Bierné qui a été dissout. Depuis début 2019, elle a intégré le Syndicat de l'Eau de l'Anjou. Ce syndicat regroupe les communautés de communes Anjou Bleu Communauté, Vallées du Haut-Anjou, Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe.

Le secteur de l'ex-SIAEP de Bierné est exploité par la société SAUR, via un contrat de délégation de service public, qui arrivera à terme au 31/12/2028.

L'eau provient principalement de l'usine de Daon (transféré à la CC du Pays de Château Gontier), 1 284 212 m³ produit en 2018, à partir d'eau brute de surface (la Mayenne).

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique et chimique. Elle est conforme aux exigences de la qualité de la réglementation.

En 2018, la commune déléguée de Marigné regroupait 322 abonnés. Les volumes consommés sont assez variables et compris entre 30 000 et 35 000 m³ par an.

En 2020, le prix de l'eau est de :

Part fixe Collectivité	Part variable Collectivité	Part fixe Délégitaire	Part variable Délégitaire
47,36 € HT	0,5546 €/m ³	28,79 € HT	0,834 €/m ³

A cela s'ajoute les redevances de l'Agence de l'eau : environ 0,35 €/m³, et la TVA à 5,5%. **Soit un prix de l'eau, pour une consommation de 120 m³, égale à 2,50 € TTC/m³**

Il n'existe pas de point pompage ou de captage sur le territoire de la commune déléguée de Marigné. Néanmoins cette dernière est concernée par des périmètres de protection délimités aux abords du captage de Chauvon.

Toutes les habitations de la commune sont desservies par le réseau d'eau potable à quelques exceptions. La configuration du réseau d'eau potable ne semble pas poser de problème et sa capacité permet d'accueillir de nouveaux branchements. Néanmoins, le développement de certains secteurs nécessitera certainement l'extension du réseau et ou son renforcement.

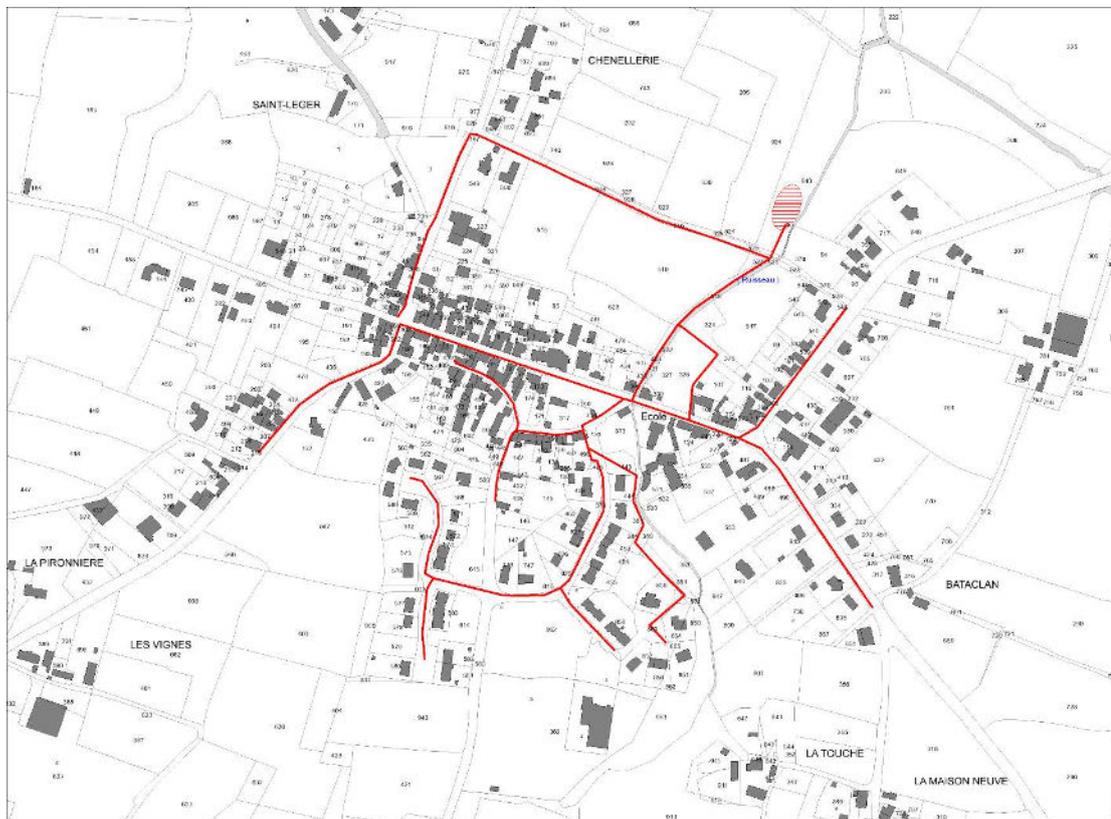
Plan du réseau AEP joint (2 planches).

Assainissement :

La compétence « assainissement » dans son intégralité relève depuis le 1er janvier 2018 de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Cette compétence regroupe l'assainissement non collectif, appelé également assainissement autonome (Service public d'Assainissement non collectif – SPANC) et la gestion des eaux pluviales.

Assainissement collectif

Plan du réseau de collecte des eaux usées du bourg



Source : Mairie / CCVHA

Une part importante des constructions du centre bourg de Marigné est raccordée à un réseau de collecte des eaux usées.

Le réseau gravitaire est en grande partie un réseau de type unitaire. Les réseaux ne sont séparatifs que sur les sections récentes.

Les eaux usées sont traitées au niveau d'un système de traitement de type filtre planté de roseaux mis en service en janvier 2008 d'une capacité nominale de 450 Equivalent-Habitants (68 m³/jour / 27 kg DBO₅).

2. Exigences réglementaires station

Paramètres	Concentrations maximales (mg/l)	Rendements minimaux (%)
MES	30	95
DCO	90	90
DBO ₅	25	94
NK (*)	15	85

(*) Moyenne annuelle pour les paramètres azote et phosphore.

Le milieu récepteur : Ruisseau La Cour et Grande Vallée.

Évolution des charges entrantes station

		2014	2016	2018
Charge hydraulique (m ³ /j)	moy	43	89	87
	min	43	89	87
	max	43	89	87
Charge organique (kg DBO ₅ /j)	moy	20,6	22,3	12,2
	min	20,6	22,3	12,2
	max	20,6	22,3	12,2
Moyenne par rapport aux capacités nominales	% hydr.	63,2	131	128
	EH	287	593	580
	% orga.	76,4	82,4	45,1
	EH	344	371	203

Source : Rapport annuel du fonctionnement de la station 2018.

D'après les conclusions du rapport annuel 2018, même si les épisodes pluvieux influent sur les volumes en entrée de station, cette dernière semble traiter correctement la pollution entrante. Selon les chiffres fournis, la station ne serait qu'à 45% de ses capacités organiques. Ce chiffre est néanmoins à prendre avec précaution (mesure influencée à priori par la pluviométrie / de nouvelles mesures sont programmées été 2020) car il ne semble pas révélateur. Il faut plutôt se baser sur le chiffre a minima de 2016 : on peut considérer que ce sont 380 EH qui sont raccordés / 450 EH, soit un potentiel de 70 EH de raccordements estimés)

Une mesure de boue a été effectuée sur le premier étage après le faucardage. Elle est de 11 cm et la conception de l'équipement permet d'en accueillir jusqu'à 20 cm. Le curage sera à prévoir d'ici 5 ans.

Assainissement non collectif

Un assainissement non collectif est un système d'assainissement non raccordé au réseau public d'assainissement, comme le tout-à-l'égout ou une station d'épuration. Il est aussi appelé assainissement autonome ou individuel.

Son dispositif doit permettre le traitement des effluents domestiques en trois étapes successives :

- *la collecte des eaux usées : les eaux de cuisine, de salle de bain, des machines à laver et des WC, doivent être collectées et dirigées vers un dispositif de traitement.*

Les eaux de pluie doivent être obligatoirement collectées séparément.

- *le pré-traitement : les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses que le pré-traitement en fosse va isoler et réduire en volume.*

- *le traitement et l'évacuation des eaux : en sortie de la fosse, l'eau reste fortement polluée. Elle doit donc être traitée par infiltration dans le sol ou dans un massif de sable. L'élimination de la pollution est obtenue grâce à l'action des micro-organismes naturellement présents dans le sol.*

En fonction des contraintes du terrain, plusieurs techniques de traitement peuvent être proposées :

Les filières classiques :

- tranchées d'épandage ;
- filtre à sable vertical ;
- filtre à sable horizontal.

Les filières agréées :

- filtre compact ;
- micro-station ;
- phyto épuration.

La compétence de Service Public d'Assainissement Non Collectif ou SPANC a été transférée à la communauté de communes des vallées du Haut Anjou.

Quelques chiffres concernant l'ANC sur la commune déléguée de Marigné :

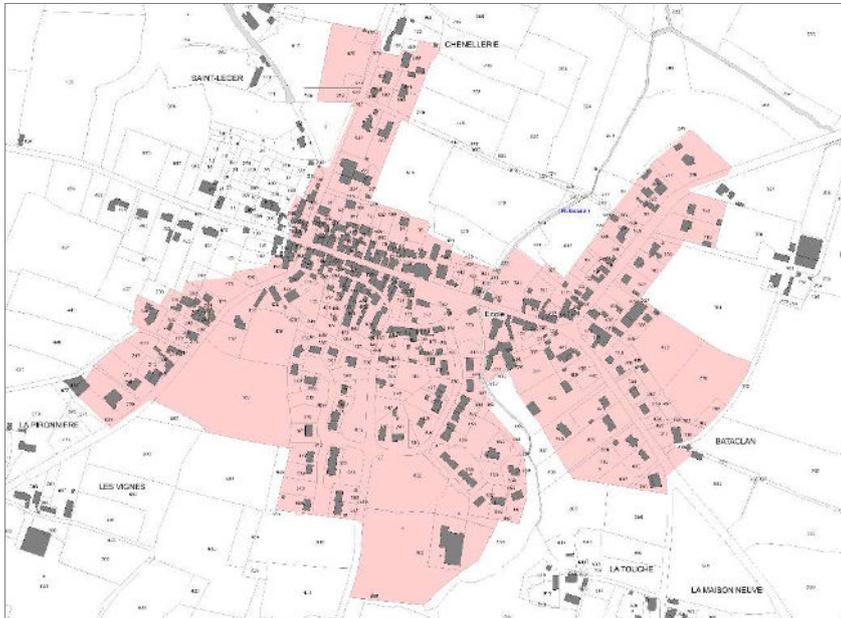
- Nombre installation conforme ou petit défaut d'entretien/usure : 66
- Nombre installation avec travaux obligatoires sous 1 an en cas de vente (incomplet ou dysfonctionnement majeur) : 36
- Nombre installation avec travaux obligatoires sous 4 ans ou sous 1 an en cas de vente (risque sanitaire) : 44
- Absence d'installation : 3

Zonage d'assainissement

Une étude de zonage d'assainissement définissant les secteurs qui sont raccordés et ceux qu'il est prévu de raccorder a été réalisée en 2004 par le bureau d'études Hydratec.

La zone étudiée s'est focalisée aux abords du bourg, seules zones classées en constructible au niveau du PLU de l'époque ont été intégrées.

Zonage d'assainissement des Eaux usées : limite de la zone collective



La CCVHA, dès lors que son schéma directeur d'assainissement sera réalisé, engagera une révision progressive des zonages d'assainissement sur son territoire.

Eaux pluviales

La compétence « assainissement » dans son intégralité relève depuis le 1er janvier 2018 de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Cette compétence regroupe l'assainissement non collectif, appelé également assainissement autonome (Service public d'Assainissement non collectif – SPANC) et la gestion des eaux pluviales.

L'étude d'un schéma directeur assainissement des eaux pluviales a été lancée début 2019 à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire. Il aboutira à l'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement pour les dix prochaines années.

Les ordures ménagères :

SICTOM Loir et Sarthe :



Source : carte extraite du site <http://www.sictomls.fr>.

Le Sictom assure une mission de service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les habitants de son territoire, notamment sur le territoire de Marigné.

Ce service comprend également la gestion des déchèteries, le traitement des ordures ménagères, le tri des déchets recyclables, la fourniture et la maintenance des conteneurs individuels et des colonnes à verre.

Dans une démarche de prévention et d'information, il sensibilise également les usagers sur l'importance de la réduction des déchets et du geste de tri. L'objectif : réduire le tonnage de déchets, permettre aux déchets d'être orientés vers les bonnes filières de traitement et d'être valorisés de façon optimale.

En 2008, le Sictom a fait le choix de financer ce service obligatoire avec la redevance incitative pour l'ensemble de ses usagers.

Calculée sur la base du service rendu (en fonction de la taille du bac ordures ménagères et de son nombre de levées), la redevance incitative a pour objectif d'accompagner les usagers pour qu'ils maîtrisent mieux leur production d'ordures ménagères et améliorent ainsi leur tri tout en repensant leurs choix de consommation.

La collecte des déchets a lieu tous les 15 jours sur le territoire du Sictom Loir et Sarthe.

Pour optimiser le tri des déchets, deux conteneurs à puce sont mis à disposition des usagers : un conteneur gris pour les ordures ménagères, et un conteneur jaune pour les déchets recyclables

Des colonnes à verre aériennes et semi-enterrées sont installées sur tout le territoire du SICTOM. Pour déposer le verre, il suffit de vous rendre à ces bornes.

Le SICTOM Loir et Sarthe dispose d'un réseau de 4 déchèteries accessibles à tous les habitants du territoire : Châteauneuf-sur-Sarthe (commune déléguée des Hauts d'Anjou), Durtal, Seiches-sur-le-Loir et Tiercé.

La déchetterie la plus proche à disposition des habitants de la commune déléguée est implantée sur la commune de Châteauneuf-sur-Sarthe.



d'ordures ménagères collectés par habitant sur le Sictom Loir et Sarthe en 2018 suite au changement de fréquence et à l'évolution de la redevance incitative (135 kg depuis 10 ans / objectif 2020 : 110 kg par habitant)



c'est la redevance moyenne par habitant en 2018, contre 70€ en 2017 (alors que la moyenne nationale est de 90€).



Votre service déchets est un service public obligatoire qui comprend également la gestion des déchèteries, le traitement des ordures ménagères, le tri des déchets recyclables, la fourniture et la maintenance des conteneurs individuels et des colonnes à verre, la prévention en matière de réduction des déchets...



Depuis la réduction de la fréquence de collecte tous les 15 jours, les camions parcourent moins de kilomètres. Une évolution qui contribue aussi à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et à une moindre dégradation de la voirie.

Source : chiffres clés extraits du site <http://www.sictomls.fr>.



DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

MARIGNE

2019

SYNTHESE DE LA CAMPAGNE

49189 MARIGNE	
Nombre total d'hydrant(s)	6
Nombre de vérification(s) d'hydrant(s) dans l'année	6

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date mesure	Pression Statique en bar	Débit mesuré sous 1 bar de pression résiduelle	Respect du débit normalisé (1)	Observations et Travaux
49189 MARIGNE									
6660	100	49189 MARIGNE - angle rue abbé fourmier et rue max richard	Pont-a-mousson	Ajax	04 déc. 19	4,8	120	Oui	Vidange automatique hors service à changer Serrure du capot à changer
6662	100	49189 MARIGNE - carrefour de la haute folie	Pont-a-mousson	Atlas	04 déc. 19	5,2	138	Oui	
6663	80	49189 MARIGNE - Coulongé	Bayard	Emeraude	04 déc. 19	4	24	Non	
6664	100	49189 MARIGNE - angle rue de pange et rue des érables	Bayard	Emeraude	04 déc. 19	5,2	75	Oui	
6665	100	49189 MARIGNE - angle rue des fleurs et rue des rosiers	Bayard	Emeraude	04 déc. 19	5,2	90	Oui	Vidange automatique hors service à changer Entretien des abords à faire
6666	100	49189 MARIGNE - allée des noisetiers (n°4)	Bayard	Emeraude	04 déc. 19	5	60	Oui	

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m³/h ; DN100 > 60m³/h ; DN150 > 120m³/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.



Poteau d'incendie en té - N° 6662

Adresse :

carrefour de la haute folie 49189 MARIGNÉ

Coordonnées Lambert 93 y : 6742281,77000 x : 427963,99000 Coordonnées GPS y : 47,7246 x : -0,63

Caractéristiques :

Marque : Pont-a-mousson
 Modèle : Atlas
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : 01/01/1975

Contrôle hydraulique du	04/12/2019
Pression statique (Bar)	5,2
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	138
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

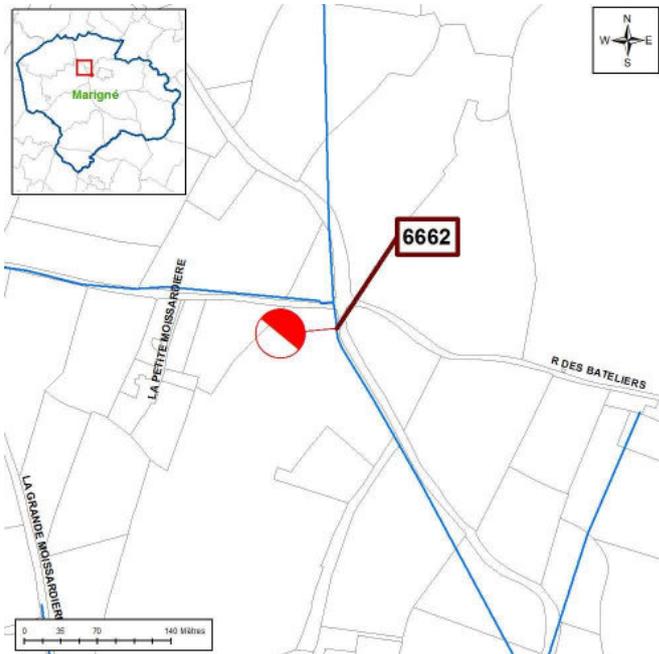


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
04/12/2019	Vérification PI / BI	Contrôle du débit / pression Manœuvre du PI Contrôle de la purge		Prestation terminée



Poteau d'incendie en té - N° 6663

Adresse :

Coulongé 49189 MARIGNE

Coordonnées Lambert 93 y : 6742417,91000 x : 426922,98000
 Coordonnées GPS y : 47,7254 x : -0,644

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 80
 Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	04/12/2019
Pression statique (Bar)	4
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	24
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	30
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

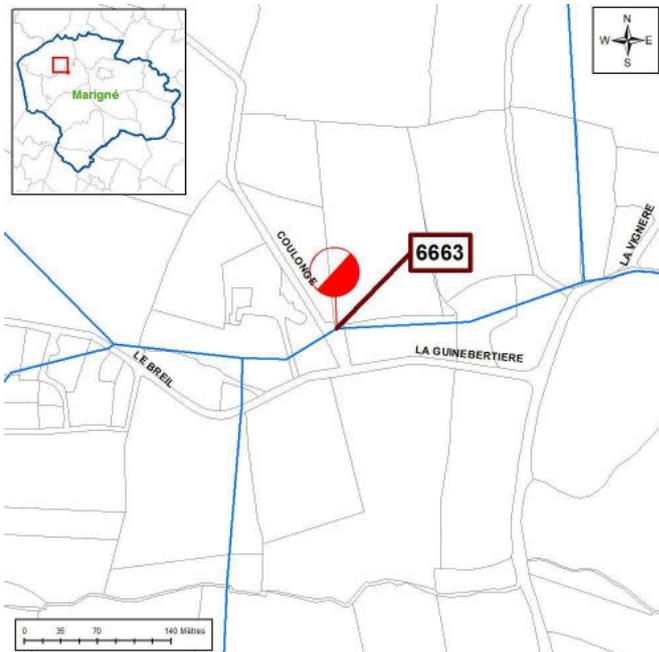


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
04/12/2019	Vérification PI / BI	Contrôle du débit / pression Manœuvre du PI Contrôle de la purge		Prestation terminée



Poteau d'incendie en té - N° 6664

Adresse :

angle rue de pange et rue des érables 49189 MARGINE

Coordonnées Lambert 93 Coordonnées GPS
 y : 6741805,90000 x : 428873,54000 y : 47,7207 x : -0,6176

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : 01/01/1991

Contrôle hydraulique du	04/12/2019
Pression statique (Bar)	5,2
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	75
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

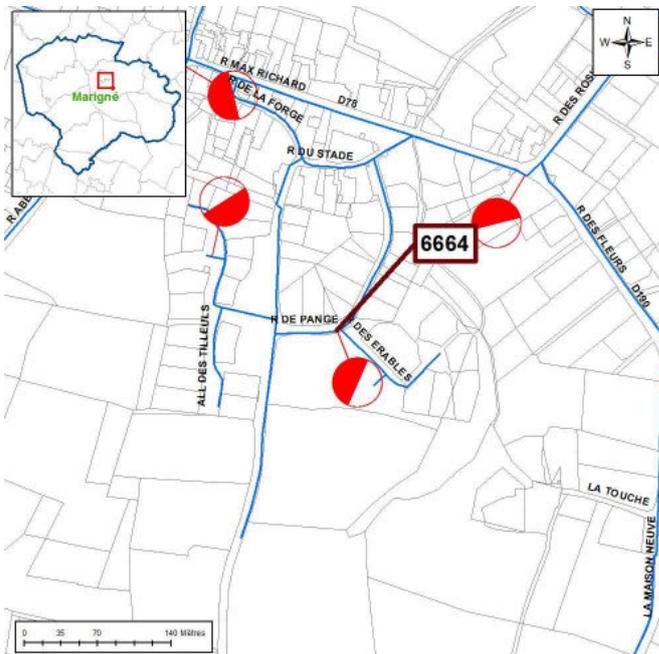


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
04/12/2019	Vérification PI / BI	Contrôle du débit / pression Manœuvre du PI Contrôle de la purge		Prestation terminée



Poteau d'incendie en té - N° 6665

Adresse :

angle rue des fleurs et rue des rosiers 49189 MARGINE

Coordonnées Lambert 93 y : 6741954,42000 x : 429054,24000
 Coordonnées GPS y : 47,7221 x : -0,6153

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : 01/01/2006

Contrôle hydraulique du	04/12/2019
Pression statique (Bar)	5,2
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	90
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

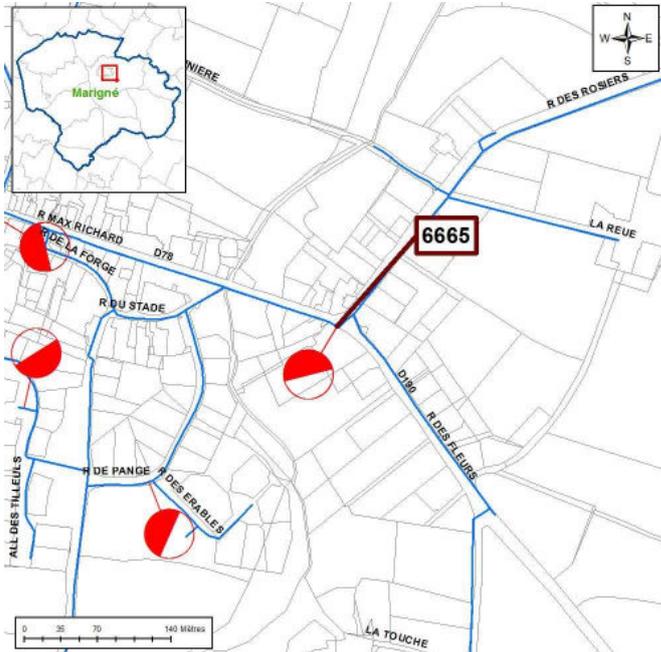


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
04/12/2019	Vérification PI / BI	Contrôle du débit / pression Manœuvre du PI Contrôle de la purge	Vidange automatique hors service à changer Entretien des abords à faire	petit arbuste à éliminer pour ouverture des demi coffres correctement, Prestation terminée



Poteau d'incendie en té - N° 6666

Adresse :

allée des noisetiers (n°4) 49189 MARGINÉ

Coordonnées Lambert 93 y : 6741877,95000 x : 428754,96000
 Coordonnées GPS y : 47,7213 x : -0,6192

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : 01/01/2009

Contrôle hydraulique du	04/12/2019
Pression statique (Bar)	5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

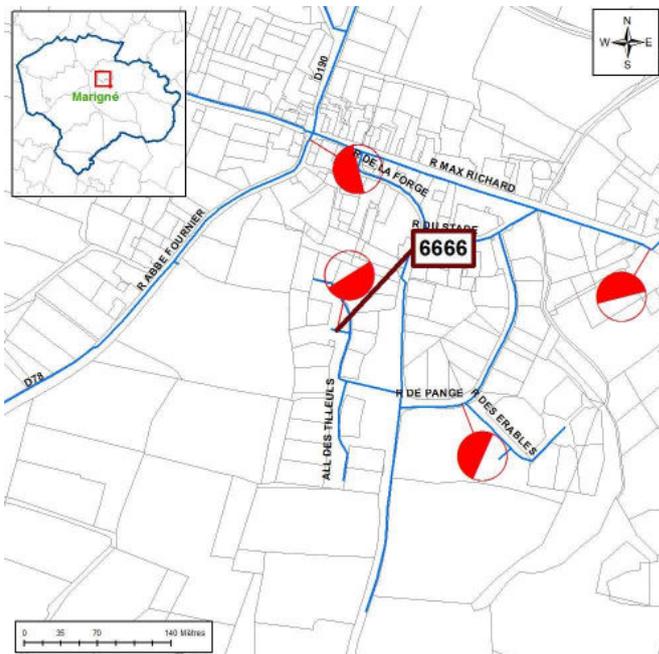


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
04/12/2019	Vérification PI / BI	Contrôle du débit / pression Manœuvre du PI Contrôle de la purge		Prestation terminée





PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

TRAVAUX A EFFECTUER SUR LES HYDRANTS

N° / Diamètre / Adresse	Commune	Marque	Modèle	Travaux à effectuer
6660 / 100 / angle rue abbé fournier et rue max richard	49189 MARIGNE	Pont-a-mousson	Ajax	Vidange automatique hors service à changer Serrure du capot à changer
6665 / 100 / angle rue des fleurs et rue des rosiers	49189 MARIGNE	Bayard	Emeraude	Vidange automatique hors service à changer Entretien des abords à faire

